



Modalités de fonctionnement du cashback⁽¹⁾ pour les achats réalisés chez Orange

Avantage tarifaire valable du 4/07/19 au 9/10/19 inclus

1. Principe

Si vous êtes client Orange Bank et que vous avez **souscrit à la carte Visa Premium⁽²⁾**, vous bénéficiez du **cashback⁽¹⁾: 5% du montant TTC de vos achats d'équipements Orange payés avec votre carte bancaire Orange Bank** vous sont remboursés sur votre **compte bancaire Orange Bank**.

Cet avantage est :

- valable quel que soit le canal de souscription de la carte Visa Premium (sur l'appli Orange Bank, sur le site orangebank.fr, en boutique Orange ou en agence Groupama),
- accessible dès la personnalisation du code secret de la carte Visa Premium.

2. Fonctionnement du cashback⁽¹⁾

Au moment d'un achat Orange éligible, vous recevez à titre indicatif un message⁽³⁾ pour vous informer du montant de cashback⁽¹⁾ que vous allez recevoir.

Il sera ensuite **versé sur votre compte bancaire Orange Bank** quelques jours après votre achat et sans action de votre part, au moment du débit réel de l'achat sur votre compte (c'est-à-dire de sa comptabilisation).

Vous pouvez vérifier si votre achat Orange a réellement été débité depuis votre espace client Orange Bank. Dans votre liste d'opérations, sélectionnez l'opération concernée pour consulter son détail :

- Si à la ligne « Date débit », il est écrit « En attente », cela signifie que votre achat n'est pas encore réellement débité.
- Si à la ligne « Date débit » il y a une date, c'est que votre achat a été comptabilisé et donc réellement débité.

3. Les achats éligibles au cashback⁽¹⁾

Vos achats Orange payés avec votre carte bancaire Orange Bank sont éligibles au cashback⁽¹⁾ uniquement s'ils sont réalisés, en France Métropolitaine, à la Réunion et à Mayotte :

- en boutiques Orange
- sur internet uniquement sur les sites suivants : orange.fr, sosh.fr, reunion.orange.fr, koife.re,
- auprès du service client Orange par téléphone

Le montant du cashback⁽¹⁾ est **plafonné à 100€** maximum TTC par achat.

Le cashback⁽¹⁾ n'est **pas applicable** sur les achats Orange suivants :

- Le paiement de votre abonnement téléphonique (fixe ou mobile) ou internet (fixe ou mobile) Orange ou Sosh
- L'achat de cartes ou recharges prépayées
- Les achats effectués dans une boutique des Caraïbes (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy) ou de Guyane
- Les achats sur les sites caraibe.orange.fr, soshcaraibe.fr

4. En cas de remboursement de l'achat Orange

Si votre achat Orange est remboursé⁽⁴⁾, le montant du **cashback⁽¹⁾ préalablement versé sera annulé** et débité de votre compte bancaire Orange Bank.

En cas de remboursement partiel de vos achats (ex : remboursement d'un seul achat sur deux achats figurant sur une même facture), le montant du cashback⁽¹⁾ correspondant à l'achat qui vous a été remboursé sera débité de votre compte bancaire Orange Bank.

(1) Remboursement (2) Carte payante délivrée après accord d'Orange Bank et personnalisation du code secret dans les 30 jours suivant la souscription. Cotisation selon conditions tarifaires en vigueur sur orangebank.fr. (3) Sous réserve de disponibilité. Les messages reçus ne peuvent servir de preuve pour réclamer le montant de cashback⁽¹⁾ indiqué. Par exemple, il peut exister un écart au centime près entre le montant indiqué dans le message et le montant effectivement versé sur votre compte bancaire. C'est le montant versé sur votre compte qui fait foi. Il peut également arriver que le message soit envoyé alors que le paiement par carte a été rejeté. Dans ce cas, aucun cashback⁽¹⁾ ne sera versé au client puisque l'achat n'a pas eu lieu. (4) Selon conditions contractuelles ou réglementations applicables.

Orange Bank - SA au capital de 573 775 712€ - 67 rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - Orias n°07 006 369 (www.orias.fr). Mandataire d'assurance exclusif de Mutuaide Assistance et de Groupama Paris Val de Loire. Orange peut commercialiser les produits et services bancaires d'Orange Bank, en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement, ainsi que les produits et services d'assurance de Groupama, en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance exclusif d'Orange Bank. Orange - SA au capital de 10 640 226 396 € - 78 rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris - Orias n°13 001 387. Générale de Téléphone peut commercialiser les produits et services bancaires d'Orange Bank en tant que mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement exclusif d'Orange, ainsi que les produits et services d'assurance de Groupama en tant que mandataire d'intermédiaire d'assurance exclusif d'Orange Bank. Générale de Téléphone, SA au capital de 37 962 376 euros, 50 avenue du Président Wilson 93200 Saint Denis, 437 723 844 RCS Bobigny - Orias n°120 678 71. Les produits et services bancaires d'Orange Bank peuvent également être commercialisés par des entités du groupe Groupama Gan agissant en qualité d'intermédiaires exclusifs en opérations de banque et en services de paiement d'Orange Bank.